

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Credespo - Centre de recherche et d'étude en  
droit et science politique

### SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Bourgogne

Université de Bourgogne Franche-Comté - UBFC

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Marc Ortolani, Président du comité

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Président :</b>	M. Marc Ortolani, université Côte d'Azur
	M. Walid Ben Hamida, université Evry-Val-d'Essonne — UEVE
<b>Experts :</b>	Mme Evelyne Bonis, université de Bordeaux
	M. Dominique Breillat, université de Poitiers

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Nicolas Sild

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de recherche et d'étude en droit et science politique
- Acronyme : Credespo
- Label et numéro : EA 4179
- Composition de l'équipe de direction : M. Patrick Charlot (directeur), Mme Elsa Forey (directrice adjointe)

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Credespo (Centre de Recherche et d'Étude en Droit et en Science Politique) est une unité pluridisciplinaire dont la recherche se déploie en trois axes généraux : Institutions (normes, idées, organisations) ; Patrimoines (patrimoine individuel, patrimoine commun) ; Justices.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'origine du Credespo remonte à 2007 ; il est issu de la fusion de trois équipes d'accueil : le Centre d'Étude et de Recherche Politiques (Cerpo), le Centre de Recherche en Droit Public Économique (CRDPE) et le Laboratoire de Droit Privé Appliqué (LDPA).

Le Credespo est installé dans les locaux de l'UFR Droit, Sciences Économique et Politique, 4 Boulevard Gabriel à Dijon.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le Credespo est l'un des trois centres juridiques de l'UFR droit, sciences économique et politique de l'université de Bourgogne. Il regroupe 47 enseignants-chercheurs titulaires et une cinquantaine de doctorants relevant des sections 1 à 4 du CNU.

Il est rattaché à l'École Doctorale 593 Droit, Gestion, sciences Économiques et Politiques (DGEP).

L'unité est associée à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Dijon, notamment dans le cadre de son axe Sociétés, Représentations, Normes.

Depuis 2021, le Credespo est membre d'une ANR Libex (sur la liberté d'expression).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

<b>Personnels permanents en activité</b>	
Professeurs et assimilés	14
Maîtres de conférences et assimilés	36
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	2
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>52</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche non permanents	20
Post-doctorants	0
Doctorants	49
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>69</b>
<b>Total personnels</b>	<b>121</b>

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université de Bourgogne	50	0	2
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

## BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	351,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAPidex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	107,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAPONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	89,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0,5
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	11,0
<b>Total en k euros</b>	<b>558,5</b>

## AVIS GLOBAL

Au sein de l'université de Bourgogne, le Credespo constitue une unité importante qui peut s'appuyer sur une solide équipe d'enseignants-chercheurs (47) lui permettant de pleinement remplir sa mission.

Ses ressources financières sont constituées d'une dotation satisfaisante (58 500 € en moyenne par an) et de ressources supplémentaires (BQR : Budget Qualité Recherche ; quelques financements contractuels : Mission de recherche Droit et Justice : «L'application du principe de laïcité dans la justice et "Le principe de non-discrimination : l'analyse des discours" ; un projet ANR Libex sur la liberté d'expression). Mais elle tire surtout profit d'un fort soutien des collectivités territoriales (Région et métropole). C'est pourquoi elle a moins besoin de candidater à des appels à projets internationaux ou européens, dont les résultats sont aléatoires.

Le Credespo collabore avec d'autres unités de la faculté de droit mais les liens pourraient être renforcés, tout comme ceux avec la MSH. De même, les partenariats internationaux sont nombreux et riches mais reposent sur des initiatives individuelles et restent très diversifiés sur le plan géographique, de sorte qu'une institutionnalisation de l'internationalisation de la recherche pourrait être profitable.

La politique scientifique de l'unité a été repensée suivant les recommandations du précédent rapport. Avec l'organisation de l'unité autour de trois axes, se dessine une meilleure participation de l'ensemble des acteurs à l'activité scientifique. Ces axes, conçus de manière très large, peuvent supporter l'émergence de nouvelles thématiques et favoriser la pluridisciplinarité, mais ils n'assurent pas à l'unité, en raison de leur généralité, une grande visibilité nationale et internationale. En revanche, la recherche est clairement pluridisciplinaire, ce qui est plutôt rare dans le domaine des sciences juridiques.

Au regard de sa gouvernance, l'unité fonctionne de manière satisfaisante et l'ensemble des personnels se sent impliqué dans l'élaboration de la politique de recherche. Ce fonctionnement a lieu souvent de façon informelle.

La production scientifique de l'unité est de qualité et parfois originale. Elle s'inscrit dans des axes de recherche reconnus pour certains d'entre eux (l'axe 1 constitue l'axe « historique » de l'unité). Cette production scientifique tant collective qu'individuelle est publiée sous des supports reconnus (par ex. *Recueil Dalloz*, *Gazette du Palais*, *Revue de droit rural*, *Semaine Juridique*). De même, elle est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et assez bien répartie entre ses personnels. Enfin elle respecte les principes de la science ouverte avec un fort taux de publication de travaux de recherche sur Hal.

Afin d'accroître son attractivité et se conformer aux recommandations du précédent rapport, l'unité a fourni un gros effort pour internationaliser sa recherche (invitations à l'étranger ; organisation de nombreux colloques en partenariat avec des universités étrangères ou avec la participation d'enseignants-chercheurs étrangers ; thèses en cotutelle). Mais cette internationalisation manque encore de cohérence et de visibilité. Plusieurs membres de l'unité sont des chercheurs bénéficiant d'une bonne reconnaissance académique et scientifique (surtout en droit public) ; ils exercent des responsabilités éditoriales dans des revues et des collections reconnues (par ex. *Revue du Droit de l'Union Européenne*, *Revue française d'histoire des idées politiques*, *Revue africaine de droit constitutionnel*) et participent à des activités d'expertise à l'échelle nationale.

L'unité est également attractive par la qualité de l'accueil des personnels, comme en témoigne le nombre de doctorants (54 au moment de l'entretien) et des thèses soutenues (35 de 2016 à 2022). Par ailleurs, ces doctorants bénéficient d'un encadrement de qualité, d'un environnement et des conditions de travail favorables et surtout d'un soutien financier important (500 €/an sur 3 ans). Le taux de financement des thèses est assez important (contrats doctoraux — 13 durant la période d'évaluation dont 8 encore en cours —, contrats d'Ater, 4 Cifre...). De même, les jeunes MCF intégrant l'unité bénéficient de dispenses d'heures de cours et d'un soutien financier pour leur recherche de la part de la Région.

Pour autant, si le nombre de qualifications par le CNU des docteurs issus de l'unité n'est pas négligeable (environ 2 par ans), le nombre de ceux qui sont recrutés en qualité de MCF reste assez faible (2 pour la période sur laquelle porte l'évaluation).

L'unité se distingue également par la qualité de ses interactions non académiques qui, tout en restant cohérentes avec sa politique de recherche, ont su adopter des formes variées et s'appuyer parfois sur des conventions de partenariat (avec l'Observatoire de l'Éthique Publique, par exemple). En revanche, les relations avec le secteur de l'entreprise restent assez faibles en raison des thématiques traitées par l'unité.

Parallèlement, l'unité développe des produits à destination du monde socio-économique. Elle collabore activement avec des collectivités locales et des associations et participe à des activités de formation. De même, l'unité partage ses connaissances avec le grand public (au moyen de cycles de conférences) et intervient dans des débats de société, notamment en raison de thématiques de recherche qui la rendent

sensible aux défis sociétaux. Enfin, plusieurs membres de l'unité sont actifs dans les médias (concernant la vie politique ou les relations internationales) et à titre d'expert. Cependant, ce partage des connaissances avec le grand public repose essentiellement sur des initiatives individuelles.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Les recommandations du précédent comité d'évaluation portaient sur les points suivants :

- 1/ renforcer les interactions entre les thèmes de recherche qui structurent l'activité de l'unité ;
- 2/ renforcer la cohérence de certains thèmes de recherche ;
- 3/ développer les recherches en droit comparé ;
- 4/ développer l'ouverture à l'international et l'insertion dans les réseaux internationaux ;
- 5/ mettre en place des modalités de suivi des doctorants (séminaires, comités de thèse, etc.) afin de faire un point d'étape régulier sur l'avancement de leurs thèses, et ce dès le début des thèses ;
- 6/ s'efforcer de regrouper les locaux sur un espace unique.

Pour répondre à ces recommandations le Credespo a engagé les réformes suivantes :

1 et 2/Les quatre thèmes de recherche qui structuraient l'activité de l'unité ont été ramenés à trois axes plus cohérents, bien que leur lisibilité doive être renforcée pour un public non académique.

3 et 4/Le Credespo a développé son activité dans le domaine du droit comparé, sur les thèmes des discriminations, des fonctions publiques en Europe, de la laïcité, du financement de la vie politique et, de manière plus générale avec le droit de l'Union européenne et le droit lusophone (en lien avec un récent recrutement).

Parallèlement, les recherches à (et avec) l'étranger se sont développées (Allemagne, Angleterre, Roumanie, Ukraine, Suisse) et d'autres projets sont en cours (Afrique francophone), sans qu'une réelle cohérence de cet effort apparaisse cependant.

L'insertion dans les réseaux européens et internationaux de recherche a également été développée au moyen de diverses initiatives à l'échelle des espaces francophones, de l'Union européenne, mais également au Moyen-Orient, et des projets en Afrique.

5/ Pour ce qui est des doctorants, le Credespo organise désormais tous les ans des Comités individuels de suivi de thèse, permettant de faire un point d'étape régulier sur l'avancement du travail doctoral, et ce dès la deuxième année.

6/ Pour des raisons logistiques, il n'y a pas eu d'évolution à propos de la recommandation du Comité qui incitait à regrouper les locaux du Credespo dans un espace unique. Malheureusement, la solution pour la réalisation de cette recommandation échappe à l'unité.



## B — DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

Pour ses ressources humaines, l'unité bénéficie d'une solide équipe d'enseignants-chercheurs (au nombre de 47) qui lui permet de pleinement remplir sa mission. Une équipe administrative compétente (composée de 2 personnels : une IGR et une secrétaire) assume de très nombreuses tâches et apporte un concours essentiel à l'organisation de la recherche. Aucune évolution de ce personnel n'est envisagée et l'université de Bourgogne se contente de renouveler les postes.

Pour ses ressources financières, l'unité bénéficie d'une dotation satisfaisante (58 500 € en moyenne par an) et sait mobiliser des ressources supplémentaires : ressources d'établissement (BQR : Budget Qualité Recherche), quelques financements contractuels (Mission de recherche Droit et Justice, un projet ANR). Elle tire surtout profit d'un fort soutien des collectivités territoriales (Région et métropole). L'Unité ne bénéficie pas de ressources sur appels à projets internationaux ou européens. L'augmentation des ressources issues de la dotation de l'université est liée à la hausse des effectifs mais aussi au vu d'évaluations extérieures. Le taux d'exécution du budget a chuté en 2020 en raison du confinement.

Ses locaux correspondent aux besoins et aux objectifs de l'unité, bien qu'ils restent dispersés, au risque de rendre plus difficile une véritable vie de laboratoire.

En termes de recherche, des collaborations avec d'autres unités de la faculté de droit existent mais elles pourraient être renforcées. Il en va de même à propos de la MSH qui offre des possibilités de financements et de services actuellement inexploitées. De même, les partenariats internationaux sont nombreux et riches mais reposent sur des initiatives individuelles et restent extrêmement éclatés sur le plan géographique, de sorte qu'une institutionnalisation de l'internationalisation de la recherche apparaît nécessaire en se fondant sur des axes forts et lisibles.

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

La politique scientifique de l'unité a été repensée suivant les recommandations du précédent rapport. Avec l'organisation de l'unité autour de trois axes thématiques, se dessine une meilleure participation de l'ensemble des acteurs à l'activité scientifique (répartis de la manière suivante : vingt enseignants-chercheurs pour l'axe 1, quinze pour l'axe 2 et douze pour l'axe 3, avec la garantie d'une porosité des axes et l'existence de projets transversaux).

Ces axes, conçus de manière très large, permettent d'intégrer tous les enseignants-chercheurs et peuvent supporter l'émergence de nouvelles thématiques, mais ils n'assurent pas à l'unité, en raison de leur généralité, une grande visibilité nationale et internationale.

En revanche, la recherche est clairement pluridisciplinaire, ce qui est plutôt rare dans le domaine des sciences juridiques. De nombreux partenariats avec des institutions issues de la société (École des greffes, OEP, Association française pour l'histoire de la justice...) favorisant le déploiement de la recherche, méritent également d'être soulignés.

## Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité fonctionne de manière satisfaisante : la gouvernance repose sur un directeur, un ou deux directeur(s) adjoint(s), un conseil et une Assemblée générale ; elle dispose de statuts adoptés en 2007 et régulièrement mis à jour. Bien que l'ensemble des personnels se sente impliqué dans l'élaboration de la politique de recherche, le nombre des réunions décisionnelles est assez limité (chaque année une réunion de l'Assemblée générale et 2 ou 3 réunions du conseil d'unité seulement) et la circulation de l'information, à l'issue de ces réunions, assez informelle. De façon comparable, les réunions au sein des axes ou inter-axes ne se sont pas organisées selon une périodicité établie et ne donnent pas lieu à la rédaction de compte rendus diffusés aux membres de l'unité. Le caractère informel des réunions au sein des axes pourrait conduire à des difficultés en cas de conflit.

En matière de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique, l'unité utilise les ressources et respecte les règles proposées par l'établissement. Il en va de même en matière d'environnement concernant les déchets et les déplacements. De même, la politique en matière de parité et de non-discrimination correspond aux engagements de l'université

Dans le cadre de la récente crise sanitaire, l'unité a actualisé son PCA.

### *1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Pour ses ressources humaines, une solide équipe d'enseignants-chercheurs répartie en quatorze Professeurs (PR) et 36 Maîtres de conférences (MCF) et assimilés, relevant des sections 01 à 04 du Conseil National des Universités (CNU), permet à l'unité de pleinement remplir sa mission. Les PR émérites y apportent leur contribution.

Une équipe administrative (constituée d'une ingénieure de recherche et d'une secrétaire) est très compétente et bénéficie d'une bonne formation et d'une promotion satisfaisante. Elle assume de très nombreuses tâches et apporte un concours essentiel à l'organisation de la recherche.

Pour ses ressources financières, l'unité jouit d'une dotation satisfaisante (58 500 € en moyenne par an soit près de 1 250 €/enseignant-chercheur/an) et en nette augmentation en 2021 à l'initiative de l'établissement et à la suite d'une évaluation de la qualité de la recherche.

L'unité a la capacité de mobiliser des ressources supplémentaires : ressources d'établissement (BQR : Budget Qualité Recherche), quelques financements contractuels (Mission de recherche Droit et Justice, avec un projet sur l'application du principe de laïcité à la justice pour un montant de 32 472 euros et un sur le principe de non-discrimination pour un montant de 46 986 euros), un projet ANR Libex sur la liberté d'expression (pour un montant de 20 000 euros), ainsi qu'un fort soutien des collectivités territoriales (Région et métropole).

L'unité dispose de locaux qui correspondent à ses besoins et à ses objectifs de l'unité, bien qu'ils restent dispersés.

On relève encore une volonté de développer des partenariats internationaux suivant les recommandations du précédent rapport.

#### Points faibles et risques liés au contexte

L'insertion dans l'environnement de recherche proche, notamment par une plus forte collaboration d'autres unités de la faculté de droit (Centre Innovation Droit CID et Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux Credimi) ou de l'université de Bourgogne (dans le cadre de la Maison des Sciences de l'Homme MSH), mériterait d'être accrue. La MSH offre notamment des possibilités de financements et de services (numérisation et océrisation de données) qui demeurent inexploitées. De ce point de vue, le remplacement de l'informaticien de la MSH, parti à la retraite, serait bienvenu.

Les partenariats internationaux sont nombreux et riches mais reposent sur des initiatives individuelles et restent extrêmement éclatés sur le plan géographique, de sorte qu'une structuration de l'internationalisation de la recherche apparaît nécessaire. L'Alliance Forthem (Fostering Out reach within European Régions, Transnational Higher Education and Mobility) pourrait y contribuer au moins à l'échelle européenne.

On note l'absence de ressources sur appels à projets internationaux ou européens. Une seule ANR a été obtenue pour un faible montant.

La dispersion des locaux est susceptible de rendre plus difficile une véritable vie de laboratoire (notamment en ce qui concerne la bibliothèque), et on peut regretter l'absence d'un lieu de convivialité pour les doctorants. Il existait une salle à cet effet qui a été transformée en bureau.

La composition de l'Assemblée générale de l'unité fait apparaître une discrimination entre doctorants contractuels et doctorants non financés, qui mériterait d'être effacée.

## *2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

La politique scientifique a été restructurée suivant les recommandations formulées lors de la précédente évaluation. Elle mobilise une réelle recherche pluridisciplinaire, plutôt rare dans le domaine des sciences juridiques.

Avec l'organisation de l'unité autour de trois axes thématiques, se dessine une meilleure participation de l'ensemble des acteurs à l'activité scientifique (répartis de la manière suivante : vingt enseignants-chercheurs pour l'axe 1, quinze pour l'axe 2 et douze pour l'axe 3, avec la garantie d'une porosité des axes et l'existence de projets transversaux).

Il existe de nombreux partenariats avec des institutions issues de la société (École des greffes, OEP, Association française pour l'histoire de la justice...) et avec une autre université (Clermont Auvergne) qui favorisent le déploiement de la recherche.

### Points faibles et risques liés au contexte

Les axes sont conçus de manière très large, permettant d'intégrer tous les enseignants-chercheurs et pouvant supporter l'émergence de nouvelles thématiques, mais n'assurant pas à l'unité, en raison de leur généralité, une grande visibilité nationale et internationale.

La dimension internationale et comparatiste apparaît peu cohérente. Elle est surtout liée aux relations personnelles de chaque membre. Des potentialités ne sont pas assez utilisées avec les universités qui pourraient paraître prioritaires. C'est le cas de Mayence alors que l'unité a la chance d'avoir une responsable administrative germanophone et que Dijon est jumelée avec Mayence ; elle pourrait aussi s'appuyer sur la Maison de Rhénanie-Palatinat. Les liens de l'université avec celle de Beir Zeit sont insuffisamment exploités alors qu'il y a là une originalité forte.

## *3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose de statuts adoptés en 2007 et régulièrement mis à jour.

L'unité incite les MCF à présenter l'HDR (habilitation à diriger les recherches : six HDR sur la période d'évaluation et d'autres sont annoncées).

En matière de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique, l'unité utilise les ressources et respecte les règles proposées par l'établissement. Il en va de même en matière d'environnement concernant les déchets et les déplacements.

Dans le cadre de la récente crise sanitaire, l'unité a actualisé son PCA.

La politique en matière de parité et de non-discrimination, de santé et de bien-être au travail correspond aux engagements de l'université. L'unité est sensible au respect de la parité y compris dans la composition de son conseil et la direction des axes.

## Points faibles et risques liés au contexte

Bien que l'ensemble des personnels se sente impliqué dans l'élaboration de la politique de recherche, le nombre des réunions décisionnelles est assez limité (chaque année une réunion de l'Assemblée générale et 2 ou 3 réunions du conseil d'unité seulement, dont les comptes rendus ne sont pas systématiquement diffusés).

On constate l'absence de référent au sein de l'unité afin de veiller au respect du bien-être et de la qualité de vie au travail.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité

Afin d'accroître son attractivité et se conformer aux recommandations du précédent rapport, l'unité a fourni un gros effort pour internationaliser sa recherche (en dépit des difficultés liées à la crise sanitaire), par de nombreuses invitations à l'étranger et l'organisation de nombreux colloques en partenariat avec des universités étrangères ou avec la participation d'enseignants-chercheurs étrangers, ainsi que des thèses en cotutelle.

Plusieurs membres de l'unité sont des chercheurs bénéficiant d'une bonne reconnaissance académique et scientifique (surtout en droit public) ; ils exercent des responsabilités éditoriales dans des revues et des collections reconnues et participent à des activités d'expertise à l'échelle nationale.

L'unité est également attractive par la qualité de l'accueil des personnels, comme en témoigne le nombre de doctorants (54 au moment de l'entretien) et des thèses soutenues (35 de 2016 à 2022). Par ailleurs, ces doctorants bénéficient d'un encadrement de qualité, d'un environnement et des conditions de travail favorables et surtout d'un soutien financier important (500 €/an sur 3 ans). Le taux de financement des thèses est assez important (contrats doctoraux [13 durant la période d'évaluation dont 8 encore en cours], contrats d'ATER, 4 Cifre...). De même, les jeunes MCF intégrant l'unité bénéficient de dispenses d'heures de cours et d'un soutien financier pour leur recherche de la part de la Région.

Pour autant, l'accueil des jeunes MCF et l'incitation à présenter la HDR, n'occultent pas les difficultés de la progression de carrière vers le professorat. De même, si le nombre de qualifications par le CNU des docteurs issus de l'unité n'est pas négligeable (environ 2 par ans), le nombre de ceux qui sont recrutés en qualité de MCF reste assez faible (2 pour la période sur laquelle porte l'évaluation).

En matière de financement de la recherche, la forte reconnaissance interne, locale et régionale de l'unité lui assure l'essentiel de son financement : BQR de la part de l'établissement, soutien de la métropole et de la Région, et, au niveau national, l'unité compte parmi ses membres des lauréats de deux projets GIP et d'un financement ANR Libex. En revanche, la part des financements européens, internationaux et ANR est faible : la complexité du montage des dossiers et le faible taux de réussite orientent l'unité vers des sources de financement (locales et régionales) plus accessibles.

*1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

La forte impulsion vers l'international pendant la période de l'évaluation est à louer, et ce en dépit des difficultés liées à la crise sanitaire : nombreuses invitations à l'étranger (9 enseignants-chercheurs) ; organisation de nombreux colloques en partenariat avec des universités étrangères ou avec la participation d'enseignants-chercheurs étrangers.

Plusieurs membres de l'unité sont des chercheurs reconnus qui bénéficient d'une bonne reconnaissance académique et scientifique, notamment en droit public.

Plusieurs thèses internationales sont menées en cotutelle avec des universités européennes et africaines.

Certains membres de l'unité exercent des responsabilités éditoriales dans des revues et des collections reconnues internationalement (*Revue du Droit de l'Union Européenne, Revue française d'histoire des idées politiques, Revue africaine de droit constitutionnel, notamment*).

Quelques membres de l'unité participent à des activités d'expertise à l'échelle nationale (que ce soit en tant d'experts auprès du Hcéres ou de membres du Conseil National des Universités, avec, sur la période objet de l'évaluation, un membre dans chacune des 4 sections CNU du groupe).

L'unité compte en son sein quelques docteurs lauréats de prix nationaux (sur la période, deux docteurs ont été lauréats respectivement du Prix de thèse de l'Assemblée nationale et du Prix de thèse en droit parlementaire).

### Points faibles et risques liés au contexte

La reconnaissance académique et scientifique des membres de l'unité est assez déséquilibrée : importante en droit public, un peu moins importante dans d'autres domaines.

L'attractivité pour des comparatistes est peu présente en raison d'un manque de cohérence dans les relations internationales. L'unité n'utilise pas pleinement le réseau Forthem réunissant neuf universités avec il est vrai, une seule université de premier rang (Mayence) et peut-être Palerme et Valence.

## *2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le nombre de doctorants (54 au moment de l'entretien) et les thèses soutenues (35 de 2016 à 2022) témoignent de l'attractivité de l'unité.

Les doctorants bénéficient d'un encadrement de qualité ainsi que d'un environnement et des conditions de travail favorables.

L'implication financière de l'unité est importante en faveur des doctorants (achat d'ouvrages, certains doctorants soutenus financièrement dans le cadre de leurs mobilités internationales conjointement avec l'École doctorale ; prise en charge de l'impression de la thèse à hauteur de 1 000 €).

Entre 2016 et 2022, ont été obtenus quatre contrats Cifre avec des associations et des collectivités locales et un contrat postdoctoral attribué par la Région.

Le taux de financement des thèses est assez important (contrats doctoraux — 13 durant la période d'évaluation [pour les 4 sections CNU] dont 8 encore actuellement —, contrats d'Ater, 4 Cifre...).

On constate une politique dynamique d'accueil des chercheurs étrangers.

L'unité mène une politique très attractive pour l'accueil des jeunes MCF intégrant l'unité (dispenses d'heures de cours et financement de leur recherche de la part de la Région) ; une aide est apportée aux enseignants-chercheurs non bourguignons intégrant l'équipe ; une dotation de 6 000 € pour les nouveaux enseignants-chercheurs entrant dans la carrière s'ajoute à l'aide régionale.

La réunion de rentrée (destinée en particulier aux nouveaux doctorants) est très appréciée par les intéressés.

### Points faibles et risques liés au contexte

La politique d'établissement concernant la durée des thèses et le taux d'encadrement (nombre de doctorants par HDR) reste contraignante.

L'accueil des jeunes MCF et l'incitation à présenter la HDR n'occultent pas les difficultés de la progression de carrière vers le professorat.

Si le nombre de qualifications par le CNU des docteurs issus de l'unité n'est pas négligeable (environ 2 par ans), le nombre de ceux qui sont recrutés en qualité de MCF reste assez faible (2 pour la période sur laquelle porte l'évaluation).

Aucun repyramidage ne semble envisagé en droit public, en histoire du droit et en science politique.

L'association des doctorants peine à se remettre en activité suite à la démobilisation causée par la crise sanitaire.

### *3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Le Credespo bénéficie d'une forte reconnaissance interne (de la part de l'établissement), locale et régionale de la recherche, qui en assure l'essentiel du financement.

Le Credespo est engagé avec succès dans les réponses à des appels à projets, au niveau de l'université (obtention régulière de BQR suite à arbitrage), au niveau de la métropole et de la Région, et au niveau national (l'unité comptant parmi ses membres des lauréats de 2 projets GIP et d'un financement ANR Libex sur la liberté d'expression).

#### Points faibles et risques liés au contexte

Au niveau européen, l'unité ne bénéficie pas de financement sauf des fonds européens pour un post-doctorat obtenu auprès de la région.

On constate une faiblesse dans la recherche de financements européens, internationaux et ANR, l'unité comptant surtout sur le soutien de l'établissement et des collectivités, dont on n'est pas en mesure d'apprécier la pérennité. La complexité du montage des dossiers et le faible taux de réussite orientent l'unité vers d'autres sources de financement (locales et régionales) plus accessibles. L'utilisation de nouvelles ressources offertes par l'établissement pourrait offrir des occasions pour s'engager dans la recherche de ce type de financements.

### *4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité offre à ses chercheurs (notamment doctorants) des équipements très satisfaisants (capacités d'accueil, locaux, postes informatiques, bibliothèque) ainsi qu'une forte prise en charge de leurs mobilités (500 €/ans pendant 3 ans par doctorant).

L'unité est attractive par la qualité de son encadrement. Elle dispose de deux personnels d'appui ayant une très bonne expérience et capables d'initiative.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Les locaux affectés à l'unité, dispersés dans le bâtiment central, rendent moins facile une vraie vie de laboratoire. C'est un inconvénient majeur et la situation ne semble pas devoir s'améliorer à brève échéance.

L'ouverture de la bibliothèque est fortement dépendante de la disponibilité de la secrétaire qui assure également sa gestion.

Compte tenu de l'aspect très général et diversifié du champ de recherche, une bibliothèque spécifique peut sembler inutile et faire double emploi avec celle de la Faculté et surtout du Service Commun de la Documentation (SCD).

La formation des Comités de suivi de thèse, constitués par le directeur de recherche, ne semble pas être de nature à favoriser la résolution de problèmes éventuels liés à la direction de la thèse.

L'unité ne s'inscrit pas assez dans une mutualisation des moyens qui pourraient améliorer son attractivité.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'unité est de qualité dans chacun des secteurs disciplinaires, et parfois originale. Elle s'inscrit dans des axes de recherche clairement reconnus (surtout pour l'axe 1 qui constitue l'axe « historique » de l'unité) pouvant s'enrichir de thématiques nouvelles susceptibles de faire évoluer les axes. Cependant la généralité de ces axes, si elle favorise en leur sein l'émergence d'une grande variété de sous-thèmes, empêche l'émergence d'une thématique forte et fédératrice, pouvant accroître la visibilité nationale et internationale de l'unité.

Cette production scientifique tant collective qu'individuelle est publiée sous des supports reconnus.

De même, elle est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et assez bien répartie entre ses personnels ; toutefois, certains font preuve d'une très importante activité tandis que quelques-uns, peu nombreux, publient peu.

Enfin, la production scientifique de l'unité respecte les principes de la science ouverte avec un fort taux de publication de travaux de recherche sur Hal, notamment grâce au soutien du Service Commun de la Documentation (SCD).

### *1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique est solide et importante en quantité et en qualité dans chacun des secteurs disciplinaires, et parfois originale.

La production scientifique s'inscrit dans des axes de recherche reconnus (surtout pour l'axe 1 qui constitue l'axe « historique » de l'unité), pouvant s'enrichir de thématiques nouvelles (telles que la thématique de la déontologie, de l'éthique publique, du patrimoine immatériel, de l'environnement ou des archives) susceptibles de faire évoluer les axes.

L'activité d'animation de la recherche est importante (manifestations collectives, colloques...).

La production scientifique collective est publiée auprès d'éditeurs reconnus et la production individuelle paraît souvent dans des revues renommées (par ex. *Recueil Dalloz*, *Gazette du Palais*, *Revue de droit rural*, *Semaine Juridique*).

#### Points faibles et risques liés au contexte

Les axes apparaissent déséquilibrés. Si l'axe 1 est incontestablement un axe important, solidement implanté et reconnu, les deux autres sont plus faiblement structurants. Par ailleurs, leur généralité, si elle favorise en leur sein l'émergence d'une grande variété de sous-thèmes, empêche l'émergence d'une thématique forte et fédératrice, pouvant accroître la visibilité nationale et internationale de l'unité.

On peut regretter le nombre assez limité de publications en anglais ou autres langues étrangères.

### *2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique est abondante et proportionnée au potentiel de l'unité, même si assez inégalement répartie entre les enseignants-chercheurs ; certains font preuve d'une très importante activité.

Les doctorants, tout en privilégiant leur thèse, sont assez largement associés à la production scientifique.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Il demeure quelques rares enseignants chercheurs qui ne publient pas ou sont faiblement productifs.

### 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Le taux de publication de travaux de recherche sur Hal Science ouverte est fort, notamment grâce au soutien du Service Commun de la Documentation (SCD).

L'Unité veille au respect de l'éthique et de l'intégrité scientifique (utilisation d'un logiciel antiplagiat par exemple).

#### Points faibles et risques liés au contexte

Néant.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques, qui, tout en restant cohérentes avec sa politique de recherche, ont su adopter des formes variées et s'appuyer parfois sur des conventions de partenariat. Celui qui est développé avec l'Observatoire de l'Éthique Publique, par exemple, est particulièrement actif ; il en va de même à propos de la profession notariale, qui s'appuie sur une chaire de droit rural et d'environnement. L'unité organise également des colloques et des conférences ouverts à un public non académique. Les relations avec le secteur de l'entreprise restent assez faibles en raison des thématiques traitées par l'unité, mais d'autres activités pourraient être intensifiées dans des champs tels que la déontologie, les élus, la laïcité.

Parallèlement, l'unité développe des produits à destination du monde socio-économique. Elle collabore activement avec des collectivités locales et des associations et participe à des activités de formation (protection judiciaire de la jeunesse, notaires, avocats). Elle tire profit du soutien de la SATT « Sayens » dans le but d'optimiser la diffusion de ses travaux et de valoriser les compétences de ses chercheurs auprès du monde socio-économique, et se distingue par une production significative d'outils d'aide à la décision.

De même, l'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société, notamment en raison de thématiques de recherche qui la rendent sensible aux défis sociétaux. Elle organise par exemple un cycle de « conférences citoyennes » annuelles. Enfin, plusieurs membres de l'unité sont actifs dans les médias (dans la vie politique ou les relations internationales). Cependant, le partage des connaissances avec le grand public repose essentiellement sur des initiatives individuelles.

### 1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques (en cohérence avec sa politique de recherche), lesquelles prennent des formes très variées.

Les conventions de partenariat sont nombreuses et variées concernant chacun des trois axes : Chambre des Notaires (conseil régional des notaires, Centre de recherche et d'information et de documentation Notariales), Maison de l'Europe, École nationale des Greffes, Mission Droit et Justice, Réseau Européen de Laboratoires en Histoire des Idées et des Institutions Politiques, Association Française pour l'Histoire de la Justice, Direction interrégionale de l'administration pénitentiaire, Administration de la protection judiciaire de la jeunesse.

Un partenariat très actif existe en particulier avec l'Observatoire de l'Éthique Publique ainsi qu'avec le réseau francophone d'éthique parlementaire.

Une chaire de droit rural et d'environnement entretient des interactions avec la pratique notariale (GIE JURISVIN, association de notaires spécialisée en droit viticole).

Des colloques et des conférences ouverts à un public non académique sont régulièrement organisés.



## Points faibles et risques liés au contexte

Les relations avec le secteur de l'entreprise sont assez faibles.

Compte tenu des thématiques de l'unité, il est possible d'intensifier les actions entreprises, le potentiel n'étant pas épuisé en particulier sur des champs tels que la déontologie des élus, la laïcité... Cela pourrait accessoirement constituer un vecteur d'accroissement des ressources financières de l'unité par des formations notamment.

Si l'unité souligne l'intérêt de sa chaire de droit rural à Mâcon, elle ne met pas en avant d'actions sur le territoire de la région hors de Dijon.

## *2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité collabore activement avec des collectivités locales et des associations étroitement liées au monde socio-économique. Ces collaborations prennent diverses formes : colloques, financement de thèse (4 Cifre en cours), expertises auprès d'acteurs économiques (avec les chemins de fer par exemple).

L'unité participe à des activités de formation (avec le Service Commun de Formations Continue et par Alternance [SEFCA] sur la base d'une convention, à destination des éducateurs et des cadres de la protection judiciaire de la jeunesse [PJJ], des notaires, des avocats).

L'unité est engagée dans un travail de cartographie des compétences avec la SATT (Société d'accélération de transfert de technologie) « Sayens » dans le but d'optimiser la diffusion de ses travaux et de valoriser les compétences de ses chercheurs auprès du monde socio-économique.

Les résultats de la collaboration avec l'Observatoire de l'éthique publique (OEP) sont publiés en ligne.

La production d'outils d'aide à la décision est significative.

### Points faibles et risques liés au contexte

On peut s'interroger sur le contenu exact des liens avec « Sayens » dont la finalité peut échapper à l'unité.

## *3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité montre son intérêt pour les défis sociétaux : deux appels à projets d'actualité ont été remportés auprès du GIP (laïcité et non-discrimination) ; un membre de l'unité a été sollicité comme expert pour une réflexion sur l'abstention.

Un cycle de « conférences citoyennes » annuelles sur des sujets de société et destinées à un public extra-universitaire se déroule.

L'unité diffuse des connaissances auprès d'un large public dans le cadre d'initiatives partagées avec la Région, la ville et l'Institut d'études politiques de Dijon.

Plusieurs membres de l'unité sont actifs dans les médias étant donné leur domaine de recherche (vie politique, relations internationales).

Les conférences du Credespo sont diffusées sur les réseaux sociaux.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le partage des connaissances avec le grand public repose essentiellement sur des initiatives individuelles ; il n'y a pas de véritable politique de l'unité en la matière.

La diffusion de la lettre du Credespo, qui rend compte de l'activité scientifique de l'unité à raison de deux parutions par an, est assez limitée. Elle mériterait d'être élargie notamment auprès des partenaires plutôt que de rester seulement interne à l'unité. Elle pourrait à cet effet être mise en ligne.

L'implication de l'unité dans la Fête de la Science n'est pas un objectif majeur.

## C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Il convient :

- de consolider la recherche par une plus grande collaboration avec les autres unités de recherche du secteur droit et avec la Maison des Sciences de l'Homme.
- d'envisager de structurer ou au moins d'institutionnaliser la politique d'internationalisation de la recherche, actuellement trop individualisée et dispersée. Elle devrait pouvoir reposer sur quelques axes forts et cohérents.
- obtenir des garanties quant à la stabilité du personnel d'appui à la recherche et de gestion de la bibliothèque d'unité.
- d'envisager, dans la composition de l'Assemblée générale de l'unité, de renoncer à la discrimination entre doctorants contractuels et doctorants non financés.
- de chercher à obtenir un regroupement des locaux affectés à l'Unité.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Il convient :

- de rendre plus attractive la recherche en développant sa contractualisation à l'échelle européenne, internationale et par l'intermédiaire de projets ANR.
- d'engager une réflexion sur l'évolution des axes et sur l'amélioration de la visibilité nationale et internationale de l'unité en favorisant l'émergence d'une thématique scientifique originale et prioritaire.
- de veiller à l'indépendance des comités de suivi de thèse permettant de résoudre les problèmes éventuels liés à la direction de la thèse.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Il convient :

- de veiller à rééquilibrer la production scientifique entre les axes.
- d'inciter les enseignants-chercheurs qui publient peu à renouer avec la recherche.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Il convient :

- de poursuivre la contractualisation des relations avec le monde socio-économique.
- de développer les relations avec le secteur de l'entreprise (par le biais de nouveaux thèmes émergents au sein des axes, tel le thème « environnement »).

- de développer une politique plus collective, visant au partage des connaissances avec le grand public. L'unité pourrait s'inspirer de la pratique des « sciences dures » pour la diffusion de la culture scientifique comme lors de la Fête de la Science, en lien étroit avec l'ensemble de l'université.
- d'assurer une diffusion plus large et plus régulière de la lettre du Credespo, notamment en la mettant en ligne.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 20 janvier 2023 à 8 h 30

**Fin :** 20 janvier 2023 à 18 h

**Entretiens réalisés : en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

**8 h 30 - 8 h 50** Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique

**8 h 50 – 9 h** Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

**9 h – 9 h 30 1<sup>ère</sup> Séquence — 30 minutes**

Entretien à huis-Clos avec la direction de l'unité

**9 h 35 – 10 h 20 2<sup>ème</sup> Séquence — 45 minutes**

Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles (VP Recherche, responsables de pôle, de champ...)

**10 h 20 – 10 h 30 Pause**

**10 h 30 – 11 h 30 3<sup>ème</sup> Séquence — 60 minutes — 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses**

Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.

**13 h – 13 h 30 4<sup>ème</sup> Séquence — 30 minutes**

Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

**13 h 30 – 14 h 5<sup>ème</sup> Séquence — 30 minutes**

Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.

**14 h – 14 h 30 6<sup>ème</sup> Séquence — 30 minutes**

Entretien à huis-clos avec les personnels d'appui à la recherche (PAR)

**14 h 30 – 14 h 45 Pause**

**14 h 45 – 15 h 15 7<sup>ème</sup> Séquence — 30 minutes**

Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos

15 h 30 – 16 h 30 Entretien à huis-clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

16 h 30 Fin des entretiens

### POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

# OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Université de Bourgogne  
Maison de l'Université  
Esplanade Erasme  
BP 27877 - 21078 Dijon Cedex  
T +33 (0)3 80 39 50 00

Auxerre  
Chalon-sur-Saône  
Dijon  
Le Creusot  
Macon  
Nevers



Le Président

à

Monsieur Éric Saint Aman  
HCERES  
Directeur du Département d'évaluation  
de la recherche  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

*Dossier suivi par :*  
Colette SCHMITT  
Directrice du Pôle Recherche  
[colette.schmitt@u-bourgogne.fr](mailto:colette.schmitt@u-bourgogne.fr)

Dijon, le 23 mars 2023

**Objet : Evaluation HCERES DER-PUR230023053 - CREDESPO - Centre de recherche et d'étude en droit et science politique**

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'envoi du rapport d'évaluation comportant un avis globalement positif sur le Centre de recherche et d'étude en droit et science politique (CREDESPO).

Sa Directrice, Madame Elsa Forey, souligne la qualité de l'analyse et remercie les membres du comité de visite pour leurs propositions.

Je tiens enfin à réaffirmer le soutien de l'université de Bourgogne à cette unité de recherche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.



Vincent THOMAS  
Président de l'université de Bourgogne





Dijon, le 21 mars 2023

Objet : Observations à la suite du rapport d'évaluation remis par le Hcéres à propos du Centre de recherche et d'étude en droit et science politique (CREDESPO)

Après lecture du rapport, le CREDESPO remercie le comité d'experts pour ses remarques et ses recommandations relatives aux ressources et à l'organisation de l'Unité ainsi qu'à son attractivité et ses relations avec le monde socio-économique. Il souhaite formuler un certain nombre d'observations en complément de l'évaluation qui a eu lieu à distance le 21 janvier 2023.

Le comité a estimé que la reconnaissance académique et scientifique des membres de l'Unité était déséquilibrée au profit du droit public. Si cette équipe bénéficie en effet d'une solide réputation pour des raisons qui tiennent à l'histoire du CREDESPO (ancrage de l'histoire constitutionnelle) mais aussi à l'émergence de thèmes de recherche très porteurs (déontologie et éthique publique, droit des archives, droit de l'environnement) la reconnaissance dont jouit l'un des professeurs de droit privé a permis la création de la chaire universitaire de droit rural et de l'environnement, laquelle offre à l'Unité une bonne visibilité en matière de droit rural. En outre, parmi les enseignants-chercheurs de l'Université de Bourgogne les plus présents dans les médias, figurent en très bonne place deux membres de la section 04 (science politique) ; l'un est très connu pour ses travaux sur les syndicats et la démocratie sociale, l'autre, spécialiste de l'Ukraine, est l'un des chercheurs les plus sollicités sur le sujet. Jusqu'à présent, la collaboration avec la MSH est d'ailleurs le fruit des efforts des politistes. Enfin, les historiens du droit ont accompli un travail remarquable sur des sujets peu exploités jusque-là (le krausisme, les pratiques notariales médiévales, la romanistique médiévale et le droit canonique médiéval), nouant des collaborations particulièrement fructueuses avec des juristes, des historiens et des archéologues issus d'autres universités françaises et étrangères. Le CREDESPO est ainsi associé à un projet d'ampleur porté par l'Académie d'Hambourg et réunissant des chercheurs européens et américains et il bénéficie d'une diffusion internationale de ses travaux par le biais d'ICMAC (association internationale des canonistes médiévistes).

Plus ponctuellement, l'équipe du CREDESPO souhaiterait apporter des précisions pour répondre à un certain nombre de remarques du Hcéres.

Le comité souligne la qualité des conditions de travail des doctorants et de leur encadrement mais émet une réserve sur la formation, à l'initiative du directeur de recherche, des comités de suivi de thèse. Il convient de signaler que le directeur de thèse ne siège pas dans ces comités, ce qui est de nature à libérer la parole du doctorant et

faciliter la résolution des difficultés liées à la direction de thèse. En témoigne le faible taux d'abandon de thèses.

En ce qui concerne le déploiement des activités en dehors du campus, l'essentiel des interactions avec les acteurs sociaux-économiques ont lieu en effet à Dijon, ce qui s'explique par la place de la métropole dans le territoire régional. Mais le CREDESPO a organisé, par ailleurs, des conférences citoyennes (à destination du grand public) et des colloques sur les sites délocalisés de l'université de Bourgogne (Le Creusot, Nevers). De même, plusieurs manifestations scientifiques, portées par l'Unité ou l'associant, ont eu lieu à Paris (« le Conseil constitutionnel à l'épreuve de la déontologie et de la transparence », « le Sénat sous la 5<sup>e</sup> République »), Lille (« cabinets ministériels et finances publiques »), et Clermont-Ferrand (« le non renvoi des QPC »).

En vue d'un partage des connaissances avec le grand public, le CREDESPO a mis en place, avec l'aide financière de la région, un cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent les conférences citoyennes organisées par les membres de l'Unité (programmes « DEMOCOCIT » s'agissant des conférences en lien avec la démocratie et « RICOCIT » pour les conférences sur les relations internationales).

Enfin, à propos des difficultés de la progression de carrière vers le professorat, relevées par le Hcéres, il faut préciser que le laboratoire a sollicité et obtenu deux postes de professeurs au titre du 46.3, un en droit public et un en droit privé, tous deux occupés par deux maîtres de conférences HDR du laboratoire. Nous sommes conscients que les efforts doivent se poursuivre, ce qui passe également par une politique nationale d'emploi qui échappe en partie à l'Unité de recherche.

Elsa Forey  
Directrice du CREDESPO  
EA 4179



Christelle Coutant-Lapalus  
Directrice adjointe du CREDESPO  
EA 4179



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

